



ACADÉMIE
DE PARIS


*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'école maternelle à Paris Oser l'audace pédagogique

2025-2026





L'école maternelle est un échelon particulièrement important de notre système éducatif, car elle constitue le point de départ de 13 années de scolarité. Surtout, les chercheurs nous enseignent depuis longtemps que les très jeunes esprits absorbent ce qui les entoure à une vitesse phénoménale. À trois ans, l'accueil qui leur est réservé revêt donc une importance capitale : il s'agit d'encourager leur curiosité naturelle, adapter nos méthodes pédagogiques à leurs besoins individuels pour pouvoir leur donner toutes les chances qui soient.

La troisième édition du livret « Oser l'audace pédagogique à l'école maternelle », centré plus particulièrement sur la petite section de maternelle, reflète donc un engagement important en ce sens. Vous pourrez y découvrir les pratiques qui permettent de les soutenir au mieux en tant que professeurs, toujours en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en intégrant les derniers travaux de la recherche scientifique. Il contient notamment des idées pour renforcer les compétences langagières, la créativité, la pensée critique et la coopération entre élèves. Vous pouvez aussi accéder à une version en ligne du livret sur la page L'École Maternelle à Paris, où sont joints des ressources complémentaires et des liens utiles pour approfondir votre réflexion.

C'est en osant innover que nous offrons à chaque enfant la chance de s'épanouir pleinement. C'est aussi en repensant l'école maternelle que nous pallierons d'autant plus les inégalités sociales, dont nous savons qu'elles se cristallisent très tôt dans les parcours des élèves. Les IEN de vos circonscriptions se tiennent en ce sens à votre disposition pour vous appuyer dans la mise en place de nouveaux projets.

SOMMAIRE

Comment aborder la résolution de problèmes chez les enfants de 3 ans . . .	p. 4
Les chansons à gestes revisitées à la mode des motifs organisés	p. 6
Le rallye mathématiques : possible pour les enfants de 3 ans	p. 7
Les brouillons de parleurs et devinettes	p. 9
Apprendre à comprendre des textes entendus chez l'enfant de 3 ans . . .	p. 14
La récréation pour l'enfant de 3 ans	p. 18
Vademecum : favoriser l'activité physique dans la classe	p. 20
Exemple de programmation annuelle d'école activité physique (enfant de 3 ans).	p. 21
Un exemple de programmation annuelle de classe (enfant de 3 ans).	p. 23
De 2 à 3 ans : la place du dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans (D-3).	p. 24
La liaison entre le D-3 et la PS, selon les acteurs concernés	p. 26
L'aménagement du dortoir	p. 28
Les compétences psycho-sociales : des expérimentations.	p. 30



COMMENT ABORDER LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES CHEZ LES ENFANTS DE 3 ANS ?

Dès 3 ans, l'enfant est progressivement initié à la résolution de problèmes numériques, qui constitue une composante essentielle de l'apprentissage des premiers outils mathématiques en maternelle. Ces problèmes concernent principalement la manipulation des quantités et la compréhension des transformations simples comme l'ajout ou le retrait d'éléments dans un ensemble et des problèmes de réunion. Le programme en vigueur à la rentrée 2025 précise que *les problèmes proposés sont tous des problèmes de nature arithmétique dont la résolution ne comporte qu'une seule étape.*

Catégories et types de problèmes abordés

À cet âge, les problèmes proposés relèvent essentiellement de la recherche du tout ou d'une partie dans un problème de partie tout ou de déterminer l'état final après une action simple. Par exemple : « J'ai deux chevaux dans ma ferme, j'en ajoute encore un. Combien y en a-t-il maintenant ? ». Ces situations permettent à l'enfant de commencer à structurer sa pensée numérique en lien avec des objets concrets.

Procédures de résolution utilisées par l'enfant de 3 ans

La résolution des problèmes repose sur des stratégies spécifiques adaptées à leur développement cognitif :

- Perception immédiate des quantités : Lorsque les objets sont visibles, l'enfant peut déterminer la quantité par simple perception.
- Comptage sur les doigts : Lorsque les objets ne sont pas disponibles, l'enfant a tendance à utiliser ses doigts pour reconstituer la quantité.
- Reconnaissance des décompositions simples : Certains enfants peuvent déjà utiliser des connaissances intuitives, comme comprendre que « trois, c'est deux et encore un ».

Facteurs facilitant l'apprentissage de la résolution de problèmes

L'approche pédagogique repose sur plusieurs éléments favorisant la compréhension et l'automatisation des stratégies :

- Utilisation de matériel concret : Jouets, figurines ou objets du quotidien aident les enfants à visualiser les transformations numériques.
- Verbalisation et mise en situation : L'enseignant encourage l'enfant à expliquer ses démarches pour renforcer sa compréhension des relations numériques. L'enseignement explicite joue ici un rôle clé en fournissant des modèles langagiers et en guidant progressivement l'enfant dans l'expression de ses raisonnements.
- Répétition et entraînement : L'exposition fréquente à des situations de résolution de problèmes permet à l'enfant de constituer une mémoire de procédures et d'effectuer des analogies (comparer le problème auquel il est confronté avec une situation de référence vécue en amont et ayant la même structure).

Apports cognitifs et implications pédagogiques

Les recherches indiquent que les enfants sont capables, dès 3-4 ans, d'anticiper les effets d'une transformation numérique sur une quantité. Par exemple, ils savent que si l'on ajoute un élément à un ensemble, le total sera plus grand, et inversement en cas de retrait. Ce processus de réflexion est essentiel car il permet à l'enfant de comprendre progressivement le sens du nombre et d'acquérir des bases solides pour les mathématiques ultérieures.

Conclusion

L'apprentissage de la résolution de problèmes dès 3 ans repose sur des expériences concrètes et interactives qui mobilisent la perception, la manipulation et la verbalisation. La progression est graduelle et adaptée aux capacités cognitives des enfants, permettant un développement structuré des compétences numériques fondamentales.

Sources :

- 1) **Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** (2023). La construction du nombre à l'école maternelle. Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- 2) Programme Cycle 1 2025 – BO n°41 du 31 octobre 2024



LES CHANSONS À GESTES REVISITÉES À LA MODE DES MOTIFS ORGANISÉS

Les chansons à gestes et les comptines présentent souvent une structure répétitive, marquée par un refrain ou la récurrence de certains mots et phrases. Cette répétition permet d'établir une analogie avec les motifs organisés, en identifiant un motif de base qui se répète.

Par exemple, dans la chanson *Dans la forêt lointaine*, on peut associer un geste spécifique au mot « coucou » et un autre au mot « hibou ». Le motif récurrent suit alors un schéma de type ABABABA, structuré par le refrain.

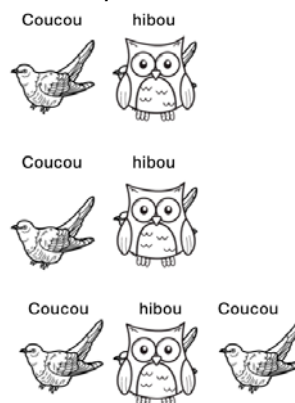
De la même manière, il est possible d'identifier des motifs évolutifs dans certaines chansons. Prenons par exemple **Un éléphant qui se balançait** : la structure repose sur une progression, avec l'ajout successif d'éléphants qui se balancent (un, puis deux, puis trois, etc.).

Il est donc possible de transcrire les paroles à l'aide de gestes, d'images (comme celles du coucou ou du hibou dans *Dans la forêt lointaine*), d'objets (par exemple, des cubes de couleur), de symboles, ou encore en s'appuyant sur la musique qui accompagne le chant et l'utilisation d'instruments de percussion.

Dans la forêt lointaine

Dans la forêt lointaine
On entend le coucou
Du haut de son grand chêne
Il répond au hibou
Coucou hibou
Coucou hibou
Coucou hibou coucou
Coucou hibou
Coucou hibou
Coucou hibou coucou

Transcription du motif de base



Transcription du motif de base en utilisant des cubes :



Coucou hibou

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage

- Mémoriser un motif répétitif très simple.
- Reproduire un motif répétitif à l'identique.

Exemples de réussite

- Recopier à l'identique un motif répétitif composé de quelques éléments.
- Reproduire de mémoire un motif répétitif présentant une alternance.
- Compléter un motif

Par exemple, l'élève est capable de recopier le motif suivant :



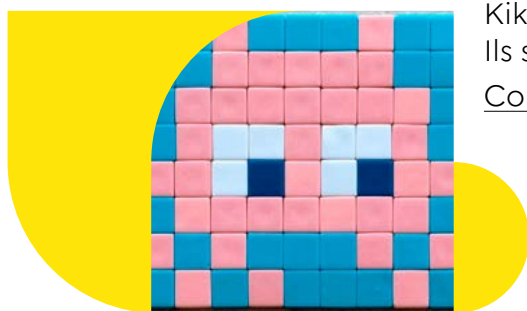
Ou encore, l'élève est capable de reproduire une partie du motif qui est cachée, d'anticiper les éléments cachés puis de vérifier en retirant le cache.

LE RALLYE MATHÉMATIQUES : POSSIBLE POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

Un rallye inspiré du Street Art

« Invader » est le surnom d'un artiste français emblématique du mouvement street-art. Il est principalement connu pour ses mosaïques inspirées des jeux vidéo des années 80, notamment « Space Invaders », d'où il tire son pseudonyme. Depuis la fin des années 1990, Invader a disséminé ses œuvres dans les rues de 79 villes à travers le monde, créant un véritable jeu de piste urbain.

Contexte



Kiko l'extra-terrestre est à la recherche de ses copains. Ils se cachent un peu partout dans Paris.

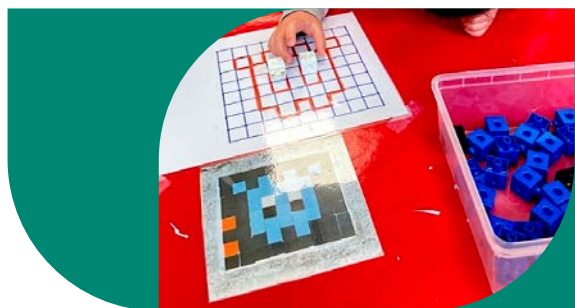
Consigne :

À l'endroit indiqué par ta maîtresse ou ton maître, observe bien les façades des maisons, tu verras sûrement un « Invader ».

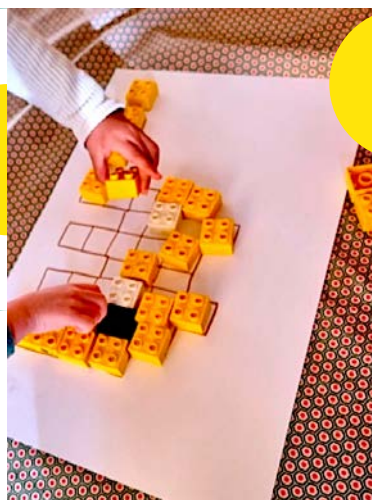
Prends une photo, note l'endroit où tu as trouvé l'« Invader » afin de transmettre toutes ces indications à Kiko.

Épreuve 1 : Reproduire un « Invader » à partir d'une photo

1. La classe choisit ensemble une photo d'« Invader » comme modèle (si plusieurs « Invaders » ont été pris en photo lors de la promenade).
2. Par équipe, les enfants reproduisent le modèle en utilisant le matériel fourni :
 - Le matériel est préparé pour chaque équipe (cubes/post-it/carrés découpés de plusieurs couleurs).
 - Les élèves commencent par trier le matériel selon la couleur.
3. À partir d'un support quadrillé, les élèves commencent à reproduire le modèle en posant le matériel sur le support. Ils peuvent procéder de différentes manières : ligne par ligne ou colonne par colonne.

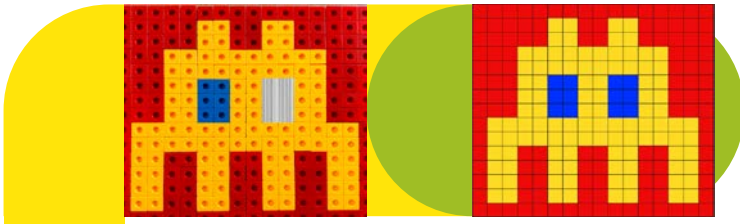


Classe de PS à Paris



Épreuve 2 : Réparer l' « Invader »

Cet assemblage d' « Invader » n'est pas complet. Indique le nombre de cubes bleus qui manquent.



Ce modèle est à utiliser afin de se repérer dans le plan. Il peut être agrandi à la taille des cubes afin de permettre de les poser sur les zones dans le cas d'une différenciation.



Le nombre de cubes cachés est :

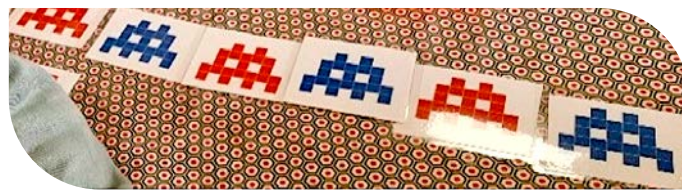


Épreuve 3 : Poursuivre la frise

Consigne et démarche :



Observe bien cette frise d' « Invaders ». Trouve la règle. Complète la frise en la poursuivant.



Classe de PS, Paris

Épreuve finale : Crée ton « Invader »

Consigne et démarche :

Par groupe de 3 à 4 élèves, crée ton propre « Invader » en respectant deux contraintes :

- Le matériel choisi pour créer ton « Invader » doit avoir une forme carrée.
- L' « Invader » doit comporter : deux antennes sur la tête, deux yeux, deux bras, des pattes (deux, trois ou quatre).



Classe de PS, Paris

Pour en savoir plus



Autres exemples de retours



BROUILLONS DE PARLEURS ET DEVINETTES

Le brouillon de parole, au même titre que le brouillon écrit, est une première trace amenée à évoluer au gré du développement des compétences lexicales et syntaxiques. C'est une première mémoire de la parole orale de l'enfant. Le brouillon de parole est à la fois une trace pérenne illustrant, par son enregistrement, le début du parcours de parole de l'enfant de trois ans mais aussi un oral de travail qui se modifiera au fur et à mesure des réécoutes.

A l'âge de trois ans, l'enfant connaît une explosion lexicale qui lui permet d'acquérir chaque jour entre 10 et 20 mots nouveaux. Il est encore plus important pendant cette période de parler à chaque enfant plusieurs fois par jour et sur tous les temps. Le langage oral se construit dans la relation langagière, dans l'échange. L'enfant, considéré comme interlocuteur, va développer son lexique et structurer sa syntaxe afin d'émettre un message à destination d'un locuteur identifié. Tous les adultes de l'école sont entraînés dans cette dynamique pour enrichir et stimuler le langage de l'enfant par de multiples activités sur tous les temps de l'école : en classe, lors d'enseignements formels avec l'enseignant, sur le temps de la pause méridienne, des TAP ou du temps de repos avec l'animateur ou les ASEM de l'école. Changer d'interlocuteur offre à l'enfant une diversité de pratiques langagières ainsi qu'une plus grande diversité lexicale. En outre, la nécessité de répéter les mots afin qu'ils s'ancrent dans la mémoire est ainsi favorisée par les multiples interactions langagières que l'ensemble des adultes de l'école offre à l'enfant.

Le brouillon de parole enregistré permet à l'enfant d'approprier sa parole, de construire son langage selon la modalité de retour choisi pour l'écoute. A trois ans, un retour immédiat sera privilégié afin que l'enfant puisse s'entendre juste après sa prise de parole et avoir un premier retour réflexif sur sa production langagière (reconnaissance de sa voix, la distinguer dans un petit groupe, reconnaître si son propos est audible ou non...) à l'aune de ses capacités. La capacité et le traitement du retour immédiat de la prise de parole par l'enregistrement sera facilité par la récurrence de la pratique de l'enregistrement et de l'écoute.

Le brouillon de parole offre à l'enfant mais également aux adultes qui l'entourent un outil rendant concret le langage et permettant de travailler directement sur la parole énoncée. En effet, là où les paroles « s'envolent », l'enregistrement permet de garder une trace : « mémoire de la parole ».



Pour approfondir le développement langagier et syntaxique chez l'enfant de 3 ans, le CSEN a édité [une ressource](#) à retrouver en suivant ce QR code :



[Le passeur](#) présente une synthèse des travaux du CSEN pour aider les enseignants à comprendre ce qui se joue en maternelle et à adopter les gestes pédagogiques susceptibles de favoriser l'acquisition du vocabulaire dès trois ans :



Ce temps de langage en situation permettra en outre aux enfants plus timides ou ceux qui ne sont pas encore entrés dans le langage, d'entendre la parole de l'autre, de leur créer un horizon d'attente et de leur offrir un espace de répétition orale. Cette répétition sera dans un premier temps prise en charge par l'adulte ou un autre enfant puis par lui-même lorsqu'il aura la capacité de le faire.

L'enregistrement de ce premier brouillon de parole permet d'adapter la prise de voix à l'enfant. Différentes modalités peuvent être utilisées afin de répondre au plus près aux besoins des enfants et au moment de la journée. En effet, l'enfant de trois ans peut éprouver une appréhension à prendre la parole en grand groupe ou en petit groupe. Prendre la parole devant les autres est un moment très fort émotionnellement pour certains. Aussi, capturer la voix des petits parleurs dans des moments informels leur permettra de prendre à leur rythme confiance en eux, de pouvoir exercer leur parole dans un cadre sécurisant comme lors de la phase de réveil de la sieste en duel avec l'ASEM ou l'enseignant ou lors d'une activité sur le temps périscolaire.

Des exemples d'enregistrements spontanés sont proposés ci-dessous dans le cadre de la restauration scolaire ainsi que d'une activité vélo.



Vélo PS



Fourchette PS

Il est intéressant de pratiquer et conserver ces brouillons sur une longue période pour que l'enfant mais aussi ses parents puissent constater les progrès langagiers de façon concrète. Le brouillon de parole offre ici un outil concret pour évaluer et garder trace de l'évolution syntaxique et lexicale mais aussi de travailler l'articulation comme. Écouter ses premiers enregistrements de septembre/octobre à la fin de l'année scolaire permet à l'enfant de constater in situ et d'apprécier le chemin parcouru dans sa maîtrise de la langue.

Place du brouillon de parole dans les programmes d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit du cycle 1 :

Le premier thème des programmes est l'enrichissement du vocabulaire. Ce qui met en exergue l'importance de son acquisition et de son enrichissement dès l'entrée en maternelle.

À aborder avant 4 ans

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre, mémoriser, réemployer les mots des corpus enseignés (2 par période). 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et utiliser les réseaux lexicaux : <ul style="list-style-type: none"> • de la vie familiale ; • des activités récurrentes dans la vie de la classe (ex : verbes de mouvement en lien avec les activités de motricité) ; • des relations avec les autres, des activités scolaires, des albums lus en classe. - Écouter et échanger avec le professeur qui commente ses actions en situation. - Trouver un objet présent nommé par le professeur en contexte (ex. : Peux-tu me donner la colle ?). - Reconnaître et nommer un objet présenté sous différentes formes.

Le développement de la syntaxe dès 3 ans est souligné :

Durant son parcours à l'école maternelle et en lien étroit avec l'apprentissage du vocabulaire qui s'enseigne en contexte, l'élève développe sa syntaxe orale en étant guidé par le professeur pour :

- diversifier les pronoms qu'il emploie ;
- construire un système de temps de plus en plus efficace ;
- formuler des phrases simples et courtes dans un premier temps, puis de plus en plus complexes.

Enfin, l'articulation a fait son entrée dans les nouveaux programmes qui en soulignent son importance :

Articuler distinctement.

À leur entrée à l'école, les élèves ne sont pas toujours en mesure de prononcer correctement tous les mots. Durant les trois années de l'école maternelle, les enfants vont apprendre à bien prononcer l'ensemble des mots afin qu'ils puissent se faire comprendre par un interlocuteur. Une bonne prononciation permet une meilleure communication avec autrui ; elle est aussi un prédicteur pour acquérir la conscience phonologique et le principe alphabétique.



Lien entre devinette et brouillon de parleur :

Qu'est-ce qu'une devinette ?

C'est une question dont il faut deviner la réponse. Elle est définie comme énoncé oral et se transmet par la parole. Elle porte en elle un fort lien social puisqu'elle s'inscrit traditionnellement dans le patrimoine culturel oral. Ces énoncés ludiques se transmettaient souvent lors de veillées ou représentaient un lien social fort qui inscrivait celui qui la disait comme celui qui la recevait dans un contexte social et culturel commun.

La devinette est un lien entre la culture et la linguistique : la description linguistique est étroitement liée à l'aspect culturel et entrera en écho avec le vécu et l'expérience immédiate de l'enfant, le monde plus ou moins restreint dans lequel il évolue.

Par son aspect oral, la devinette place l'enfant comme interlocuteur réel dans une communication concrète.

La devinette sert de support au brouillon de parleur. Le langage oral va se structurer au fil des reprises et des écoutes immédiates dans un premier temps puis en léger différé. L'écoute va permettre d'affiner son langage, d'ajuster le volume de sa voix et d'attirer l'attention sur sa prononciation pour se faire comprendre dans le cadre ludique. Puis vient le centrage sur le message. La devinette en classe est également un ciment social de la classe puisqu'elle va créer un patrimoine commun élaboré ensemble et créer une connivence ludique entre ceux qui possèdent la clé de la devinette et ceux qui la recevront.

Importance de l'articulation et de la découverte de sa voix dans toutes ses dimensions

Le brouillon de parole étant oral, travailler la voix, se l'approprier et dépasser la réticence à s'exprimer à voix haute devant le groupe seront les premières étapes à travailler afin que l'oral puisse servir à porter le message souhaité.

Lors de l'écoute immédiate de sa voix, l'enfant constatera immédiatement s'il s'entend et se comprend. Son constat permettra de donner lieu à un second enregistrement motivé par la volonté de mieux s'entendre tout d'abord puis de mieux se faire comprendre. Il pourra, sans délai, vérifier s'il comprend ce qu'il vient de dire et constater les critères de réussite qui auront été définis en amont à la suite de plusieurs écoutes de brouillons de parole :

- Le débit de la voix
- Son articulation
- L'intensité de sa voix
- La compréhension du message

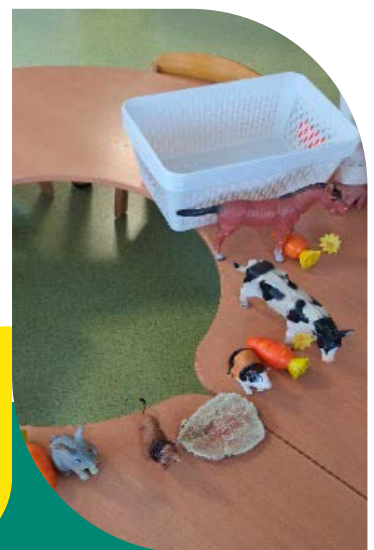
Il s'agit pour l'enfant d'appivoiser sa voix, de la découvrir sous toutes ses dimensions afin de pouvoir en prendre conscience, constater qu'il a le contrôle sur sa voix. Il va pouvoir aussi la découvrir en l'écoutant mais aussi apprendre à écouter pour reconnaître sa voix parmi d'autres puis reconnaître et associer les différentes voix par un jeu de memory sonore ou un enregistrement.

C'est pourquoi il est important au préalable de travailler autour de la voix de l'enfant pour qu'il se l'approprie et qu'il prenne conscience qu'il peut la moduler, faire varier son intensité, qu'elle est un outil de communication et d'expression. Des jeux peuvent être déployés afin de développer cette maîtrise.

Lors d'une expérimentation en dispositif de moins de 3 ans, l'utilisation de jeux ou de matériel a permis au cours du second trimestre la réactivation du lexique appris en septembre/octobre et de favoriser la prise de parole. Les enfants devaient répondre à la devinette : « quel animal mange des carottes ? »

Lors des enregistrements en mars/avril, les enfants avaient atteint trois ans depuis un ou deux mois. Par l'entremise des figurines et de matériel déjà présents dans les espaces de la classe, les enfants ont pu y répondre :

- Par le pointage des animaux
- Par le jeu : placer la carotte devant l'animal
- Par une réponse oralisée adéquate que venait renforcer la manipulation



Outils disponibles pour enregistrer les brouillons de parole

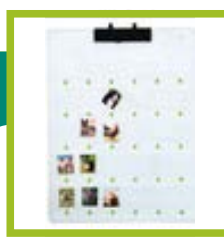
Pinces enregistreuses



micro Easi-Speak



mur sonore



ardoise enregistreuse



Supports pour le partage des brouillons de parole :

- ENT
- QR codes hébergés sur Synbox ou Nuage



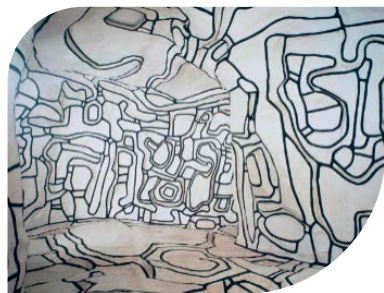
Une progression pour l'élaboration des devinettes chez l'enfant de trois ans est proposée ici :



Une bibliographie sur le thème des devinettes est accessible en scannant ce QR code :



Exemple d'un « brouillon de parole » sur « Jardin d'hiver » de Dubuffet et Nikky de Saint Phalle :



Un livret a été conçu à destination des enfants allophones par le CASNAV afin de travailler les brouillons de parole et les devinettes.

Il est accessible en scannant ce QR code :



APPRENDRE À COMPRENDRE DES TEXTES ENTENDUS CHEZ L'ENFANT DE 3 ANS

RAPPELS : Programme d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit du cycle 1



Passer de l'oral à l'écrit : se préparer à apprendre à lire

→ Écouter et comprendre différentes formes d'écrits

Tout au long du cycle 1, les élèves découvrent les différentes formes de l'écrit au travers de différents supports. Les élèves distinguent progressivement :

- Les supports de l'écrit qui sont présents dans l'univers de la classe ;
- Les fonctions de l'écrit ;
- Le langage de l'écrit grâce aux textes qui sont lus quotidiennement par le professeur.

À l'école maternelle les élèves fréquentent des textes de plus en plus longs appartenant à tous les genres littéraires. Au moins une fois par jour, le professeur lit une histoire et/ou un texte documentaire aux élèves et enseigne la compréhension afin de susciter chez les élèves le goût et le plaisir de la lecture, accompagnant ainsi leurs premiers pas dans la construction d'un parcours de lecteur autonome.

Il s'agit ainsi d'initier une première culture littéraire, un parcours de lecteur en développant une idée claire de l'acte de lire et l'envie d'apprendre à lire :



- Rencontrer des lieux où il y a des livres ; apprendre à choisir et manier un livre
- Se représenter l'acte de lire : distinguer lire, raconter, conter
- Se construire une bibliothèque mentale
- Garder des traces des diverses lectures : le carnet des lectures

Clarifier l'objectif de lecture : l'énoncer aux élèves !

Deux situations distinctes, avec des objectifs différents :

→ **Lecture offerte** : prendre plaisir à écouter, réécouter des textes variés

- Quotidiennement, le professeur offre à ses élèves un temps de lecture, sans questionnement, dont le seul objectif est de développer le plaisir de lire. L'élève s'acculture ainsi à différents types d'écrits et se forge petit à petit une première culture littéraire ou documentaire qui lui permet de choisir un ouvrage en fonction de critères de plus en plus précis et des goûts qu'il développe. Le livre devient un objet familier pour l'élève dans la classe et dans la famille. Il apprend ainsi à le manipuler, à en prendre soin.
- Relire mais aussi mimer, conter une histoire connue des élèves est important pour se familiariser avec les types d'écrit et la permanence de celui-ci.

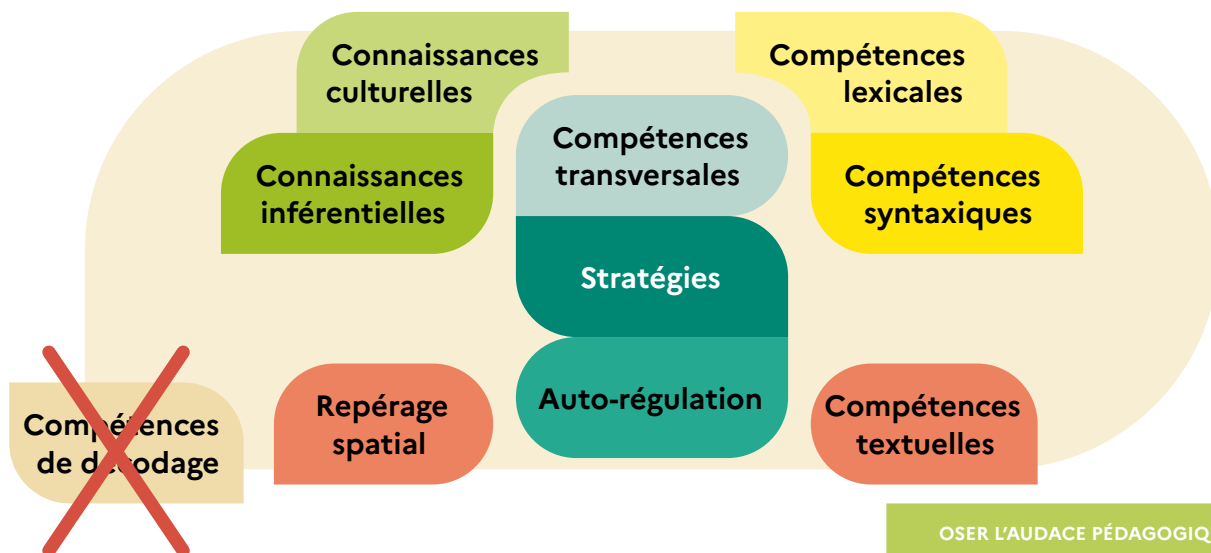
→ **Lecture pour apprendre à comprendre** : apprendre à écouter pour retenir des éléments de l'histoire, la comprendre et la restituer

- Le texte sera analysé en amont par le professeur pour en repérer les difficultés et points de résistance et suturer son enseignement en conséquence.
- L'enseignement structuré et guidé par le professeur est régi par des temps successifs de la démarche d'enseignement de la compréhension de textes, sans autre aide que le langage entendu, et figurant à l'emploi-du-temps de la classe :
 - En amont de la lecture, le professeur fournit aux élèves des éléments qui faciliteront leur compréhension : le contexte de l'histoire, le vocabulaire nouveau indispensable à la compréhension du texte... ;
 - Il installe un climat d'écoute et sollicite la concentration des élèves lors de la lecture, en petit groupe, en explicitant qu'il s'agit d'apprendre à comprendre un texte ;
 - Il aménage dans la classe un espace spécifique à cette activité, en éliminant tout distracteur susceptible de détourner l'attention des élèves de l'objectif visé ;
 - Après l'écoute, il anime et oriente les échanges par un temps de questionnement ouvert puis plus précis qui vise la compréhension des informations explicites et implicites : identification et caractéristiques des personnages, leurs états mentaux, les lieux... Ces échanges sont indispensables pour cheminer vers la compréhension fine du texte entendu ;
 - Il convoque l'expérience personnelle des élèves pour favoriser la compréhension ;
 - Il prévoit un temps de restitution de la compréhension après chaque séance durant lequel il veille à utiliser des modalités variées : dessins, jeu théâtral, utilisation de marottes, tapis à histoires, maquettes, reformulation...

Temps successifs de l'enseignement de la compréhension de textes entendus

- T0** Travail de préparation du PE
- T1** Intention de lecture
- T2** Lecture – Échanges autour du texte attendu
- T3** Restitution collective puis individuelle de la compréhension
- T4** Ateliers différenciés, selon les obstacles perçus

→ **COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR COMPRENDRE UN TEXTE LU AU CYCLE 1 :**



→ **Une trace** du travail réalisé est conservée afin de permettre aux élèves de garder en mémoire les apprentissages réalisés : vocabulaire acquis, emploi de structure syntaxique, schéma narratif...

- Boîte à histoires avec marottes, représentation des lieux, tapuscrit pour les familles
- Traces sonores : enregistrement, tableau bavard, mur sonore
- Photographies,
- Jeux pour brasser le vocabulaire : loto, memory, dobble...
- Carnet des lectures
- Masques ou collier à l'effigie des personnages



Points de vigilance concernant les enfants de trois ans

→ Chez le jeune enfant, **les fonctions cognitives** sont encore immatures et en développement. La flexibilité et ainsi la théorie de l'esprit, l'empathie, sont toutefois des clés pour pouvoir accéder à la compréhension d'un texte : se mettre à la place des personnages, modifier ses hypothèses et son point de vue au fil de la découverte du texte lu...

→ Le professeur devra anticiper et prendre en compte cette immaturité en choisissant des textes à la portée des plus jeunes selon (cf. **compétences mobilisées** ci-dessus) :

- Un univers de référence proche des plus petits, de leurs expériences personnelles
- Des points de résistance accessibles,
- La longueur du texte,
- Le nombre de personnages,
- Les inférences,
- Le nombre de mots nouveaux indispensables à la compréhension et leur prononciation pour en faciliter, par ailleurs, leur mémorisation
- La structure des phrases et du schéma narratif

→ **Les activités liées à cet enseignement structuré** de la compréhension telles que les échanges en petit groupe, la restitution de l'histoire, les questionnements, le retour au texte à l'aide du professeur, le jeu théâtral avec des marottes... permettront alors aux élèves, en dépit de leur jeune âge, d'accéder à la compréhension du texte choisi avec pertinence par le professeur.



À aborder avant 4 ans

Découvrir les supports de l'écrit

Objectifs d'apprentissage

- Repérer les outils fonctionnels utilisés quotidiennement en classe (étiquette du prénom, emploi du temps, affiches, etc.)
- Reconnaître quelques écrits utilisés et produits en classe (comptines, recettes, carnet de lecteur).

Exemples de réussite

- Associer un écrit connu à son utilisation : « c'est pour chanter, raconter/écouter des histoires, le dire aux parents, faire un gâteau. »

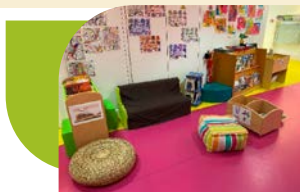
Comprendre des textes lus par le professeur

Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître un personnage, le nommer et le situer dans les illustrations.
- Comprendre des histoires où l'enchaînement des actions peut être rattaché à des expériences connues de la vie quotidienne (le bain, le coucher, etc.).

Exemples de réussite

- Identifier les livres dans lesquels se retrouve un même personnage.
- Utiliser une marotte et raconter ce que le personnage fait dans chacun des albums.



Pour aller plus loin

→ Supports de formation de la Mission Maternelle :

Le projet de lecteur



Vers la langue écrite



La lecture pas-à-pas



LA RÉCRÉATION POUR L'ENFANT DE 3 ANS

Le respect des besoins du jeune enfant est fondamental. Des réponses adaptées garantissent un développement harmonieux, favorisent le bien-être, conditionnent la disponibilité pour apprendre et s'investir dans les activités proposées. Plus l'enfant est jeune, plus son besoin de mouvement est important. Il est donc indispensable de prévoir plusieurs temps dans la journée pour permettre aux élèves de bouger en intérieur et en extérieur. Un enfant, contraint de rester assis va chercher à satisfaire ce besoin par un autre moyen qui pourrait être interprété comme « inapproprié » (pleurs, colères, isolement, cris...).

Dans ce contexte, le temps de récréation est donc primordial pour répondre aux besoins de bouger des enfants. Il est un moment de découverte, dans un autre univers, de jeu en toute liberté mais aussi de récupération après des sollicitations cognitives et des temps plus contraints.

Cependant la cour de l'école peut être un univers angoissant, voire violent pour les plus jeunes. Il est donc nécessaire de penser ce temps et d'appliquer quelques recommandations, autant sur le temps scolaire que sur le périscolaire.

Des conseils pour les équipes d'écoles

Un temps à penser en équipe

- Prévoir des récréations décalées en début d'année pour permettre aux plus jeunes de rester entre eux et d'appréhender progressivement l'espace de la cour
- Placer ce temps de récupération plutôt en milieu de matinée.
- Veiller à la bonne articulation et alternance des activités cognitives en classe et motrices dans la cour
- Après la sieste, un réveil corporel en douceur peut être envisagé dans la classe avant de proposer des activités d'apprentissage (un temps en extérieur peut être organisé en milieu d'après-midi seulement si un besoin se fait ressentir).
- Sortir les élèves malgré les conditions climatiques : le temps de la récréation sera écourté si nécessaire.

"Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvais vêtements !"

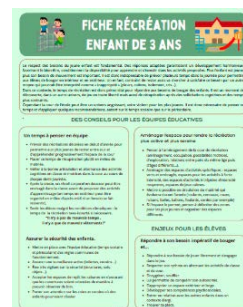
Assurer la sécurité des enfants

- Mettre en place avec l'équipe éducative (temps scolaire et périscolaire) des règles communes de fonctionnement.
- Assurer une surveillance active (toilettes, recoins...)
- Être très vigilant sur la sécurité (structures, sols, objets...).
- Accepter les espaces de repli, les cabanes en s'assurant que les ouvertures soient orientées de manière à pouvoir observer de loin.
- Porter son attention sur les coins et recoins où des enfants pourraient s'isoler

Aménager l'espace pour rendre la récréation plus active et plus sereine

- Penser à l'aménagement de la cour de récréation (aménagement, occupation, possibilités motrices, d'exploration, relations entre pairs du même âge puis d'âges différents...).
- Aménager des espaces d'activités spécifiques : espaces verts et ombragés, espaces pour les activités à forte intensité, des espaces d'activités intrépides d'intensité moyennes, espaces de jeux calmes.

- Mettre si possible en circulation du matériel qui évoluera durant l'année (roulants, cerceaux, roues, rubans, balles, ballons, foulards, cordes par exemple)
- Si l'espace le permet, penser à délimiter des zones pour les plus jeunes et organiser des espaces différents.



Enjeux pour les élèves

Répondre à son besoin impératif de bouger et...

- Répondre à son besoin de jouer librement et s'engager dans le jeu.
- Respecter son rythme en alternant les activités de classe et de cour.
- S'oxygéner, souffler.
- Lui permettre de conquérir son autonomie.
- S'appropriier un espace extérieur et large.
- Développer ses compétences psychosociales.
- Entrer en relation avec les autres enfants dans un contexte élargi.
- Trouver sa place.

Pour aller plus loin :

→ La cour de récréation et bien-être (Canopé)

→ Brochure "Récréation active"



Réveil en douceur, réveil corporel - Pratiques corporelles de bien-être : Enfant de 3 ans → Relaxation, respiration, automassage, gym lente, cardiotonique Cf. « Pratiques corporelles de bien-être » Revue EPS

Temps 1 (jusqu'aux vacances de Noël)

L'enseignant avant le repas du midi pioche des cartes bien-être (une par famille) et projette sur ce que les élèves vont faire.

Au lever du dortoir, l'ASEM propose une carte de chaque famille. L'enfant voit et fait avec des mots dits par l'ASEM : il est encouragé à dire ce qu'il fait.

→ **Nouveaux programmes** Produire des discours variés : « Dire ce qu'on fait ».

Temps 2 (jusqu'aux vacances de Printemps)

L'enseignant avant le repas du midi pioche les cartes (une par famille) et projette sur ce que les élèves vont faire. L'enfant entend ce qu'il va faire puis il est encouragé à dire ce qu'il va faire.

Au lever du dortoir, l'ASEM propose une carte de chaque famille. L'enfant voit et fait avec des mots dits par l'ASEM, il est encouragé à dire ce qu'il fait.

Au retour de la sieste, les élèves expliquent ce qu'ils ont fait avec le support.

→ **Nouveaux programmes** Produire des discours variés « Dire ce qu'on va faire, ce qu'on fait ».

Temps 3 (jusqu'à la fin de l'année)

Les élèves construisent eux-mêmes leur phrase de réveil corporel. Ils choisissent une carte par famille avant le repas. La phrase sera affichée dans la salle pour les amener à se rappeler et à dire.

Langage avant/pendant et après.

Se projeter dans un futur proche et être amené à retranscrire ce futur proche.

→ **Nouveaux programmes** Produire des discours variés : « Dire ce qu'on va faire - ce qu'on a fait ».



VADEMECUM : FAVORISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LA CLASSE

Pour répondre au besoin physiologique de bouger de l'enfant de 3 ans

→ Quatre objectifs

1. Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets : marcher, courir, sauter, lancer, réceptionner...
2. Adapter ses équilibres et ses déplacements : ramper, grimper, passer sous, passer sur, franchir...
3. Agir de manière expressive et artistique : danser, jongler, manipuler...
4. Collaborer, coopérer, s'opposer : jouer à la marelle, au chef d'orchestre, déplacer des objets encombrants à plusieurs...

→ Aménager un pôle "activité physique"

Désencombrer et dégager des espaces larges

Articuler un espace dédié permettant une activité physique variée

→ Proposer du matériel adapté

Petit matériel : balles, foulards, cerceaux, sacs etc... graines, ruban,

Gros matériel : plan incliné, plots, barres, planches d'équilibre, pédalo, cibles, etc...

→ L'activité physique en libre accès

Un pôle avec du matériel varié qui vise un des 4 objectifs de l'activité physique, avec des cartes support...

→ Un atelier d'apprentissage à part entière

Reprise d'un atelier précis des séances d'activité physique, proposition d'un atelier pour renforcer et compléter des séances

→ Oser et accepter le mouvement des élèves

Proposer des pauses actives pour répondre au besoin physiologique de l'enfant

Développer les pratiques corporelles de bien-être



UN EXEMPLE DE PROGRAMMATION ANNUELLE D'ÉCOLE

Activité physique à la maternelle : « l'enfant de 3 ans »

Cet exemple de programmation d'école est basé sur 35 semaines de classe permettant de conduire environ 20 séquences d'enseignement de 6 à 12 séances par année, par classe. Cette programmation annuelle répond aux exigences du développement moteur et neurobiologique du jeune enfant.

Principes d'une programmation activité physique pour l'enfant de 3 ans en relation avec le développement moteur et neurobiologique du jeune enfant

- **Élaborer la programmation de classe à partir de la programmation d'école** en précisant les jours, horaires des séances dans la semaine et les activités retenues par objectif et par période.
- **Programmer les 4 objectifs durant l'année**
- **Choisir des activités physiques supports** pour travailler les objectifs (cf. propositions tableau ci-dessous)
- **Masser les apprentissages sur 3 semaines** : 6 séances étant réparties sur 3 semaines consécutives, soit au moins 2 séances par semaine d'une même activité (voire réparties sur 6 jours consécutifs pour certaines activités comme le vélo, la natation).

Objectifs / caractéristiques	Activité physiques supports	Enfant de 3 ans
Agir dans l'espace, dans la durée et sur des objets	<i>Activités athlétiques : courir, sauter, manipuler, lancer, courir longtemps</i>	4 séquences : Courir, Sauter, Lancer avec : - courses d'adaptation - sauts d'adaptation... en contre-bas, par-dessus... - manipulations, lancers en tous genres
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés	- activités gymniques - activités de grimpe, d'escalade - activités d'orientation - activités de vélo - activités aquatiques - activités de glisse	7 séquences : activités gymniques et de grimpe 2 séquences : activité de route et de glisse
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique	- ronde et jeux dansés - danse de création - mime - manipulation de petit matériel - activité circassienne	2 séquences : rondes jeux dansés, danse traditionnelle 1 séquence : exploration, manipulation de petits matériels de cirque, de GR
Collaborer, coopérer, s'opposer	- jeux collectifs et traditionnels avec ou sans balle - jeux d'opposition duelle	4 séquences : jeux traditionnels

Remarques complémentaires sur la programmation et les démarches pédagogiques à l'école en maternelle : « L'enfant de 3 ans »

Aspect quantitatif :

Le besoin de mouvement des enfants est réel, il est donc impératif d'organiser **au moins une séance quotidienne** d'activités physiques de 30 à 45 min, de proposer des **pauses actives** au sein de la classe, et d'**aménager la classe en dédiant un pôle « activité physique » dans la classe (cf. Vademecum)**.



Contenu des séquences :

- Les séquences d'enseignement pourront être programmées soit en référence aux Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) proposées aux cycles 2 et 3 (cf. l'exemple proposé), soit à partir de verbes d'action (courir, sauter, lancer, recevoir, pousser, tirer, glisser, grimper, ramper, se renverser, s'équilibrer, manœuvrer, rouler, coopérer, s'opposer, danser, nager...).
- Les séances seront organisées en séquences d'enseignement d'une durée suffisante (6 au minimum) pour garantir une véritable exploration et permettre la construction de conquêtes motrices significatives.
- Une programmation d'activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées au jeune âge des enfants, permettra d'atteindre les 4 objectifs caractéristiques du domaine d'apprentissage 2 « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » : « Agir dans l'espace, dans la durée et sur des objets » ; « Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées » ; « Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique » ; « Collaborer, coopérer, s'opposer ».
- Parce qu'ils sont complémentaires, ces 4 objectifs seront mis en œuvre chaque année dans des séquences d'activités variées. Pour les enfants de 3 ans, on favorisera les objectifs 1 et 2 en relation avec le développement moteur de l'enfant, les objectifs 3 et 4 seront proposés mais moins systématiquement.
- La répartition entre ces 4 objectifs doit prendre en compte les besoins des enfants de trois ans et leurs potentialités. Ainsi :
 - On privilégiera les activités physiques dans des milieux variés, en particulier de déplacement (activités favorisant la marche, la course, le saut) et d'équilibre (activités favorisant l'adaptation). Les manipulations de matériel, les rondes et jeux chantés, la danse de création feront l'objet de séances qui prendront progressivement leur place au cours de l'année.
 - Les séances ne sont pas seulement programmées à heure fixe. Le besoin de mouvement des enfants de 3 ans impose de leur permettre d'agir chaque fois que cela est nécessaire et possible. Il peut donc y avoir plusieurs séances par jour et des moments dédiés à l'exercice physique dans la classe, dans les couloirs.
 - Chaque fois que cela est rendu possible, il est judicieux de pratiquer des activités physiques en extérieur pour éprouver d'autres sensations, prendre d'autres repères.

Démarche et accompagnement pédagogiques :

Le travail en atelier (mono-tâche ou « mini parcours ») est à privilégier pour les enfants de 3 ans car il vise la répétition de tâches, c'est-à-dire l'accommodation, le réajustement pour une automatisation du mouvement. Il sera nécessaire d'offrir à l'élève un nombre suffisant de répétitions dans un temps rapproché sur la ou les tâches, donc un temps suffisant sur l'atelier, pour qu'il puisse ajuster, transformer ses réponses motrices, s'accommoder pour apprendre. Les ateliers seront en nombre suffisant (5 ou 6), ils peuvent être dédoublés. Ils proposeront plusieurs niveaux de réponses dans un souci de différenciation pédagogique. On jouera pour cela sur les variables didactiques (corps, espace, matériel, temps...), par le choix des consignes et de l'aménagement de l'espace.

Du point de vue de l'accompagnement pédagogique, les situations exploratoires sont à privilégier en début d'année, l'enfant choisit librement son atelier et y reste le temps qu'il veut ; puis au cours de l'année l'organisation sera structurée de manière que chaque enfant évolue sur l'ensemble des ateliers. De la même manière, en début d'année, aucune consigne de réalisation ne sera proposée pour ensuite donner des consignes précises de réalisation. On essaiera dans la mesure du possible d'offrir à l'élève des critères de réussite qu'il peut observer par lui-même. Dans tous les cas, on donnera des consignes qui organisent la sécurité de chaque élève et les règles de respect des autres.

UN EXEMPLE DE PROGRAMMATION ANNUELLE DE CLASSE - ENFANT DE 3 ANS

Recommandations : le rythme de programmation des activités physiques pour une période doit correspondre à un enseignement semi-massé, (voire massé)

- **Semi-massé** : 2 séances hebdomadaires sur 3 semaines + 1 séance décrochée en dernière semaine de la période
- **Massé** : 1 séance quotidienne voire 2 séances/jour sur 5 à 6 jours soit sur 1 semaine et demi

	Période 1 Sept – Octobre (6/7 semaines)	Période 2 Octobre – décembre (6/7 semaines)	Période 3 Janvier – février (6/7 semaines)	Période 4 Mars – avril (6/7 semaines)	Période 5 Mai – Juin (8/10 semaines)
Semaines 1 à 3 Jours : Lundi et Jeudi Horaire	Activités gymniques et de grimpe : Rouler, ramper, grimper, se hisser, se renverser, monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé. Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds ; Construire son schéma corporel	Activités gymniques et de grimpe Rouler, ramper, grimper, se hisser, se renverser, monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé. Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Coordonner ses appuis de mains et/ou de pied Construire son schéma corporel	Activités gymniques et de grimpe Rouler, ramper, grimper, se hisser, se renverser, monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé. Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds Construire son schéma corporel	Activités gymniques et de grimpe Rouler, ramper, grimper, se hisser, se renverser, monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé. Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds Construire son schéma corporel	Exploration du petit matériel Lieu : préau/salle de motricité Objectifs : manipuler différents objets de manière originale et esthétique / artistique : balles, ballons, foulards, rubans, mikido, cordes, assiettes chinoises...
Semaines 4 à 6 Jours : Mardi et Vendredi Horaire	Jeux traditionnels « Les déménageurs » Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Agir vite ensemble	Jeux traditionnels Le « Passe ballon » Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Coopérer	Rondes et jeux dansés Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : coordonner ses gestes et ses déplacements avec les autres	Jeux traditionnels « Les balles brûlantes » Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : S'opposer collectivement / lancer-Recevoir	Jeux traditionnels « Minuit dans la Bergerie » Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : Utiliser l'espace
Semaines 1 à 3 Jours : Lundi et Jeudi Horaire	Courir Sauter Lancer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : adapter ses déplacements et ses actions	Courir Sauter Lancer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : adapter ses déplacements et ses actions	Rondes et jeux dansés Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : coordonner ses gestes et ses déplacements avec les autres	Courir Sauter Lancer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : adapter ses déplacements et ses actions	Courir Sauter Lancer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : adapter ses déplacements et ses actions
Semaines 4 à 6 Jours : Mardi et Vendredi Horaire	Activités d'équilibre Mettre en jeu, assurer son équilibre pour se déplacer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : développer l'équilibre statique, l'équilibre dynamique, la proprioception.	Activités d'équilibre Mettre en jeu, assurer son équilibre pour se déplacer Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : développer l'équilibre statique, l'équilibre dynamique, la proprioception.	Activités d'orientation Se repérer dans un espace, en intérieur ou en extérieur, de plus en plus large, connu ou inconnu Lieu : préau/salle de motricité/cour Objectifs : prélever des indices, utiliser des moyens de guidage, réaliser des déplacements, projeter des itinéraires.	Activité de roule et glisse Draisienne, vélo, trottinette Lieu : cour Objectifs : développer son équilibre sur un engin, guider un engin, anticiper.	Activité de roule et glisse Draisienne, vélo, trottinette Lieu : cour Objectifs : développer son équilibre sur un engin, guider un engin, anticiper.

légende

Objectif 1 :

Agir dans l'espace, dans la durée et sur des objets

Objectif 2 :

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou contraintes variées

Objectif 3 :

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Objectif 4 :

Collaborer, coopérer, s'opposer

DE 2 A 3 ANS : LA PLACE DU DISPOSITIF DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS (D-3)

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école. Cet accueil a pour mission de favoriser la réussite des enfants de familles éloignées de la culture scolaire, dans les zones les moins favorisées du territoire.

Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer. Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école.

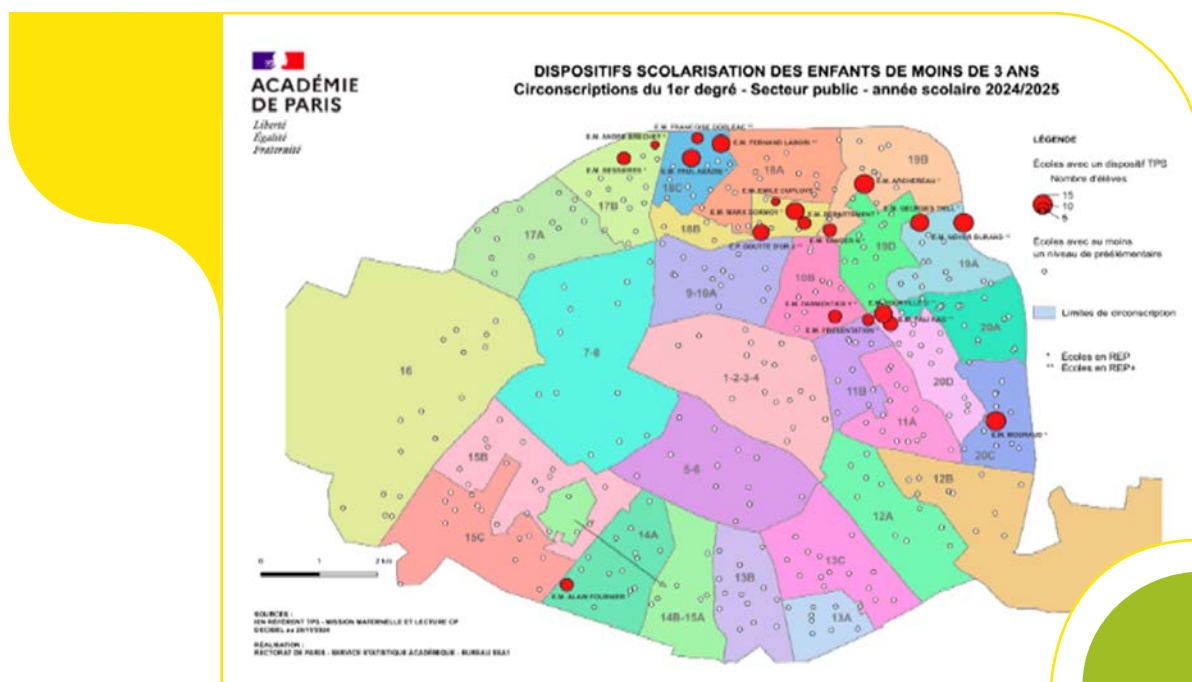
Ces dispositifs D-3 ne se substituent pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants.

- SCOLARISATION DES MOINS ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS -

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012



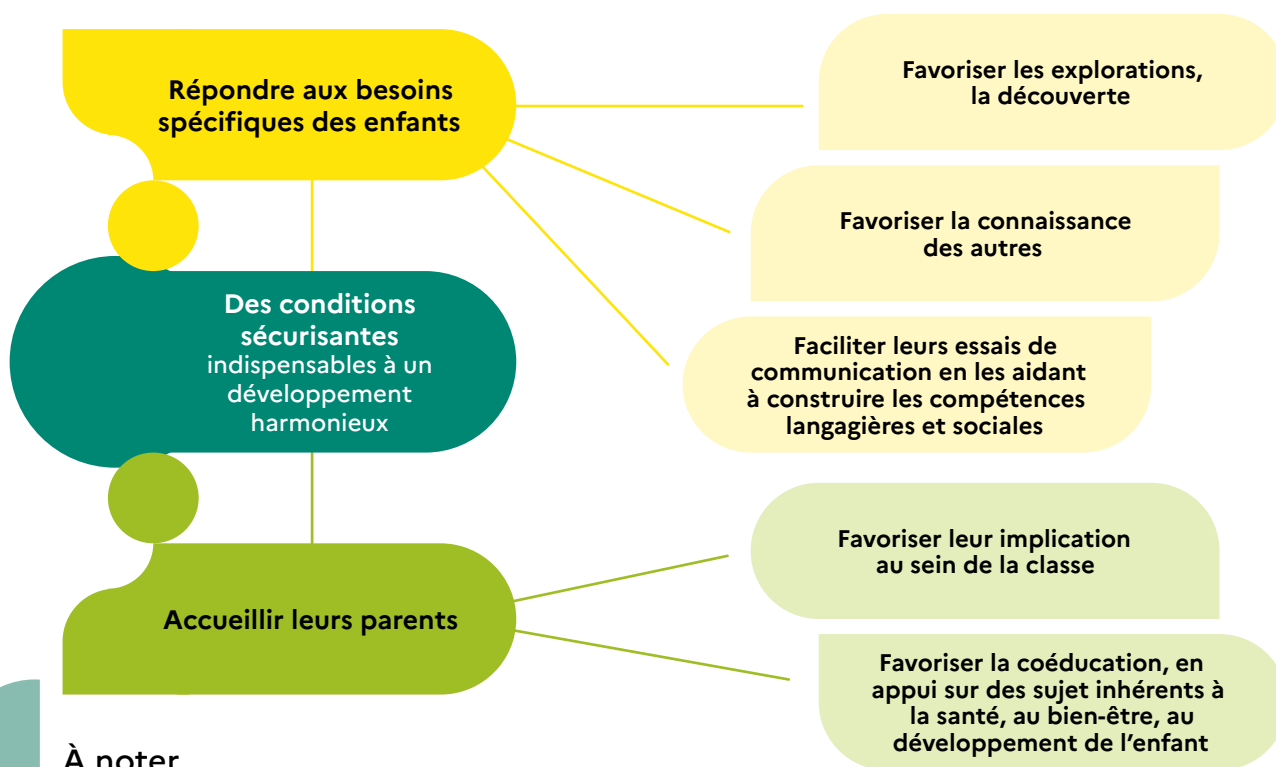
À ce jour à Paris, il existe 19 D-3 dans des écoles REP (12) ou REP+ (7) répartis dans 7 arrondissements, 11 circonscriptions.



Voici les **dix principes nationaux** qui doivent permettre une mise en œuvre adaptée aux besoins locaux et aux moyens réunis pour mener à bien chaque projet :

- Un accueil différé au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date anniversaire de l'enfant.
- Un local adapté, ou une adaptation des locaux et un équipement en matériel spécifique, définis en accord avec la collectivité compétente.
- Un accueil prioritaire des enfants du secteur de l'école où elle est implantée.
- Le projet pédagogique et éducatif est inscrit au projet d'école.
- Le projet pédagogique est présenté aux parents ; un travail avec les partenaires locaux concernés est déterminant.
- Le projet pédagogique et éducatif prévoit explicitement les modalités d'accueil et de participation des parents à la scolarité de leur enfant.
- Les horaires d'entrée et de sortie le matin et l'après-midi peuvent être assouplis par rapport à ceux des autres classes, en conservant toutefois un temps significatif de présence de chaque enfant selon une organisation régulière, négociée avec les parents qui s'engagent à la respecter.
- Les enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs de rentrée.
- Les enseignants reçoivent une formation pour maîtriser les connaissances et compétences spécifiques à la scolarisation des moins de trois ans.
- Les formateurs suivront une formation adaptée au niveau départemental ou académique pour faciliter l'accompagnement des équipes dans la définition et la mise en œuvre de leur projet.

Objectifs généraux des dispositifs de scolarisation des moins de trois ans :



À noter

Les « TPS » ne relèvent pas du dispositif D-3 : il s'agit ici d'enfants qui n'ont pas encore trois ans et pourraient être scolarisés en classe de PS, si des places restent disponibles. Il ne relèvent pas des critères d'accueil et objectifs des dispositifs de scolarisation des enfants de moins de trois ans.

LA LIAISON ENTRE LE D-3 ET LA PS, SELON LES ACTEURS CONCERNÉS

Parce qu'il est important de considérer le parcours des enfants issus des D-3 lors de leur entrée en classe de PS, nous vous proposons quelques éléments pour les accompagner au mieux, ainsi que leurs familles et futurs encadrants (PE, ASEM, REV...) lors de cette transition importante :

École / Familles D-3 futurs PS

- Bilan de l'année avec chaque famille, la direction, le PE du dispositif, voire le PE de PS

Professeur D-3 / Professeur PS

- Échanges entre les professeurs de PS et D-3 au sujet des enfants issus du dispositif pour assurer leur accueil avec les PS et prendre en compte leur « déjà-là »
- Partager les connaissances sur le développement des jeunes enfants : s'inspirer des gestes et pratique professionnels des professeurs de D-3
- Classes PS « ouvertes » aux enfants de D-3 à certaines plages horaires, au fil de l'année
- Projets communs, conçus par les deux PE (co-construction)
- S'inspirer de l'aménagement de l'espace des dispositifs D-3, au regard des besoins physiologiques des jeunes enfants : cf. continuité pour les D-3 et accueil des futurs PS
- Positionner la langue familiale des enfants issus du D-3

Professeur D-3 / Professeurs du Cycle 1

- Conseil de Maîtres, tout au long de l'année : ne pas oublier de prendre en compte les élèves du dispositif ; partager les questionnements avec toute l'équipe :
→ L'école s'organise autour du dispositif D-3. Il figure dans le projet d'école.
- « CSA » : garder des traces du passage de l'année de D-3 des enfants, progrès, réussites, difficultés à anticiper en PS, besoins spécifiques, langue maternelle, coéducation...
→ Prendre en compte leur « déjà-là »
- Des formations communes :
→ Ne pas être isolé du reste de l'équipe mais reconnaître par ailleurs la spécificité de l'enseignement en dispositif D-3 et la diffuser au sein du cycle 1
- Partager et mettre en valeur la pratique et les gestes professionnels des professeurs de D-3 auprès de toute l'équipe : la connaissance du très jeune enfant, le matériel spécifique, l'organisation des espaces, le lien avec les familles...
→ Culture D-3
- Projets communs
- Une concertation en début (P1) et fin d'année scolaire (P5), avec toute l'équipe et le RASED

Familles D-3 futurs PS / Familles futurs D-3 / Familles PS

- Des papothèques communes

Enfants D-3 / Élèves de PS

- Visites de classe
- Activités communes ritualisées : chorale, danse...
- Récréation commune : moment de l'année à définir selon les enfants, l'espace dédié...

ASEM

- Échanges entre les ASEM du D-3 et de PS : en présence des professeurs et/ou de la direction
→ Préparer la rentrée en prenant en compte l'année de D-3 de certains futurs élèves de PS

Des aménagements spécifiques en D-3



Pour aller plus loin :

→ Supports de formation de la Mission Maternelle dédiés aux D-3



→ Accueillir les enfants et familles allophones



L'AMÉNAGEMENT DU DORTOIR

L'importance de la sieste à l'école pour l'enfant de 3 ans est cruciale. Elle lui permet de se sentir bien, de vivre avec les autres et d'apprendre. En quoi l'aménagement du dortoir et la structuration du temps de la sieste peuvent-ils favoriser le sommeil des enfants ?

La place du dortoir au sein de l'école :

L'idéal est d'avoir un dortoir à proximité des classes de petite section, des toilettes et un espace pour se préparer à dormir (palier, grand couloir). Cela permet de faciliter les allées et venues aux toilettes et le réveil échelonné. L'endroit doit être calme, pas trop passant si c'est possible.

Il faut parfois oser changer l'organisation de l'école pour installer le dortoir à l'endroit le plus indiqué.



Témoignage d'une directrice d'école Maternelle

L'organisation de l'école autour de la sieste des petits, les déplacements, le réveil échelonné :

Dès la prise en charge des enfants pour le déjeuner, l'équipe d'animation, le professeur des écoles et l'ASEM s'assurent de la sécurité émotionnelle des enfants en établissant une transition entre le temps scolaire et périscolaire.

Une réflexion d'équipe est à mener pour organiser ce temps délicat de manière harmonieuse, en fonction des locaux, du nombre d'enfants qui déjeunent à l'école et des personnels disponibles.

→ **Les professeurs des écoles peuvent utiliser le temps d'activité pédagogique complémentaire pour accompagner leurs élèves à la cantine et/ou au dortoir.**



Dans le même esprit, les déplacements seront ritualisés pour se dérouler le plus sereinement possible. Le trajet après le repas, de la cantine au dortoir permet déjà aux enfants de se mettre dans de bonnes conditions pour dormir.

Le temps de sommeil nécessaire aux enfants de 3 ans est de 90 minutes (cycle complet). Il évolue au fil du temps et en fonction de chacun. Dans l'idéal, les enfants réveillés se lèvent, s'habillent et rejoignent leur classe à partir de 14 h quand ils ont pu s'endormir à 12 h 30.

Document du CSEN « Mieux dormir pour mieux apprendre » :



L'organisation matérielle :



Chaque enfant identifie son espace et ses affaires grâce à sa photo. Son lit est toujours à la même place. Il sait où trouver son doudou et sa tétine s'il en a besoin. Une panier est à sa disposition pour ranger ses affaires. L'espace peut être encore plus personnalisé en fonction de chacun (couverture de la maison, oreiller, couverture lestée). Les besoins particuliers seront pris en compte : certains enfants ont besoin de la présence d'un adulte ou d'être à côté d'un camarade, d'autres n'acceptent pas le lit mais veulent bien se coucher sur un pouf ou sous une petite tente. Certains ne sont pas encore continents en dormant, ils peuvent mettre une couche pour dormir en attendant de le devenir. Les siesteurs et les reposeurs cohabitent. La collectivité propose un cadre au sein duquel la souplesse est possible.

La circulation doit rester possible entre chaque couchage pour accompagner les enfants vers le sommeil. Les adultes prennent soin de se déplacer et d'échanger discrètement surtout pendant le temps de l'endormissement. Des assises confortables sont prévues pour eux afin qu'ils se sentent bien eux aussi.

Le dortoir est un endroit dédié au sommeil des enfants. C'est un lieu épuré, bien aéré et relativement frais. Ce n'est pas un lieu de stockage.

La luminosité :

L'obscurité totale n'est pas conseillée pour la sieste des enfants. La pénombre peut être faite au début de la sieste pour encourager à l'endormissement. Le visage des enfants reste visible tout au long de la sieste pour des raisons de sécurité mais aussi pour rester en communication avec chacun.

Certains enfants préfèrent s'allonger dans un espace plus lumineux, on peut les placer près des fenêtres, installer des veilleuses ou des autocollants phosphorescents.

À la fin de la sieste, les rideaux sont progressivement ouverts.

La culture du sommeil à l'école :

Le sommeil à l'école, c'est une culture à installer.

En lisant, en jouant avec les enfants, en parlant avec les parents lors d'un café des parents par exemple.

→ Bibliographie :



Structurer le temps de la sieste et l'organisation du dortoir permet de sécuriser les enfants. Ils lâchent prise et se reposent vraiment, ils sont prêts pour des temps d'apprentissage l'après-midi, gèrent mieux leurs émotions et leurs relations interpersonnelles. Dormir est possible aussi en dehors du dortoir, dans les classes par exemple. Les besoins en sommeil des élèves perdurent jusqu'à 6 ans pour certains.

LES COMPÉTENCES PSYCHO SOCIALES : DES EXPÉRIMENTATIONS

Après avoir exploré pendant deux ans le vaste champ des compétences psycho-sociales (CPS) et travaillé sur une sélection de ressources pouvant être mises à disposition des équipes scolaires et périscolaires, la Commission a décidé cette année d'axer ses travaux autour de l'expérimentation.

Ainsi, elle s'est rapprochée d'écoles maternelles pour voir comment les équipes mettaient en œuvre des actions autour des CPS, plus particulièrement auprès des enfants de trois ans sur lequel un focus est réalisé cette année par le Groupe Académique.

Différents axes de travail ont été identifiés en amont comme les outils, l'aménagement des espaces, la posture de l'adulte ou encore la relation aux familles.

Deux écoles ont accepté de suivre la Commission dans cette belle aventure :

- L'école maternelle Simone Weil à Paris 13^e ;
- L'école maternelle Armand Rousseau à Paris 12^e.

À l'école maternelle Simone Weil (Paris 13^e)

Les équipes de l'école, tant côté Ville de Paris que côté Éducation nationale, travaillent ensemble sur les CPS depuis bientôt deux ans permettant ainsi une continuité sur tous les temps de l'enfant.

La Commission a souhaité valoriser leurs actions et les rendre accessibles au plus grand nombre grâce au format vidéo.

Ces reportages se veulent inspirants pour toutes les équipes de maternelle qui souhaiteraient développer des actions CPS à destination des enfants, dès l'âge de 3 ans.



Présentation du projet CPS



Développer ses
compétences
émotionnelles



L'album écho





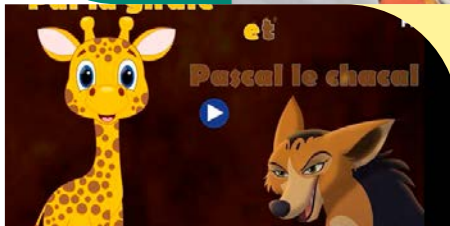
Les rituels



Le coin refuge



CNV et PAF la girafe



À l'école maternelle Armand Rousseau (Paris 12^e)

La Commission a accompagné l'équipe périscolaire sur des propositions d'actions afin de favoriser et consolider le lien avec les familles. Le Pôle Enjeux Éducatifs Contemporains (PEEC) de la DASCO a présenté et mis à disposition des ressources qui avaient été sélectionnées par la Commission l'an dernier. La Mission Éducation Inclusive de la DASCO a présenté le portfolio réalisé par la Commission en 2024.

L'ensemble de l'équipe s'est lancée dans l'expérimentation qui lui était proposée. Elle a choisi d'utiliser les jeux prêtés par le PEEC et de s'approprier le portfolio proposé sur les temps périscolaires. Quelques familles ont également pu bénéficier du matériel pour jouer à la maison.

Des interviews de l'équipe ont été réalisées en amont, en cours puis à la fin de l'expérimentation.

L'équipe souhaite poursuivre ces actions sur la prochaine année scolaire en lien avec leurs collègues de l'Éducation nationale.

C'est cette aventure qui vous est relatée dans le document intitulé « Les CPS s'invitent à l'école maternelle Armand Rousseau » :



Vous pouvez visualiser ce reportage :



Vous pouvez également le retrouver au format PDF ainsi que l'ensemble des ressources issues des travaux de la Commission depuis 3 ans :



« L'école maternelle à Paris : oser l'audace pédagogique » est un livret collaboratif qui réunit des professionnels de l'Éducation nationale et de la Mairie de Paris.

Céline AGOSTINI, conseillère pédagogique ; Camille ARMINJON, directrice d'école ; Pierre BEAUCHAMP, directeur d'école ; Ahlème BEN YOUSSEF, coordinatrice Ville de Paris ; Danièle BERGERE, chargée de mission ; Myriam BESSIS, conseillère pédagogique ; Aude BRIOT, inspectrice de l'Éducation nationale ; Claire BOCHER, conseillère pédagogique ; Pauline BOTTE, Mission Éducation inclusive Ville de Paris ; Valérie BOUTBIEN, conseillère pédagogique ; Joséphine BUSSIERE designer/ architecte Ville de Paris ; Irène CABALEIRO directrice d'école ; Cerise CARNOY conseillère pédagogique ; Olivier CHARRIERE, inspecteur de l'Éducation nationale, Émilie CORREGE, conseillère pédagogique ; Magalie COSTE, conseillère pédagogique, Valérie COUVREUX-RONDAT, directrice d'école ; Véronique DAVOINE, directrice d'école ; Isabelle DE CHAUVERON, directrice d'école, Delphine DELARCHE, responsable éducatif ville ; Virginie ENJELVIN, directrice d'école ; Gabrielle FALIGOT, coordinatrice Ville de Paris ; Adèle FENEZ, responsable adjointe PEEC ; Gilles FORT, directeur d'école ; Morgane FRANCOIS, apprentie Mission éducation inclusive Ville de Paris ; Laetitia GABORIAUD, conseillère pédagogique ; Richard GASTON, directeur d'école ; Sabine GELFI, conseillère pédagogique ; Delphine HAMMEL, directrice de projet Ville de Paris ; Céline HARGOUS, conseillère pédagogique ; Marine HORS, conseillère pédagogique, Marie JUNCA, responsable éducatif ville, Michel KAHN, conseiller pédagogique ; Isabelle LANDRE, conseillère pédagogique ; Cécile LE CORRE, conseillère pédagogique ; Sophie LETTERMANN, directrice d'école ; Céline LEVOIR, cheffe de projet École des métiers ; Maud MAIZY, conseillère pédagogique ; Claudie MALAGANE, conseillère pédagogique ; Hélène MONTAGNE, directrice d'école ; Olivier PERCHERON, conseiller pédagogique ; Corinne PIEROTTI, conseillère pédagogique ; Frédérique PRATS, coordinatrice territoriale ; Anne-Laure PUIG, directrice d'école ; Karine RABANIT, conseillère pédagogique ; Fatima RHEFFOULI, responsable éducatif ville ; Laurent RIBAUT, directeur d'école ; Laetitia SCRAVAGLIERI, conseillère pédagogique ; Dylan SIGEL, responsable éducatif ville ; Nicolas TETART, chargé d'ingénierie pédagogique École des métiers.

1 rectorat | 3 sites

Enseignement scolaire au Visalto | 12 boulevard d'Indochine, 75933 Paris Cedex 19

Enseignement supérieur en Sorbonne | 47, rue des Écoles, 75230 Paris Cedex 5

Services académiques et régionaux Jeunesse, Engagement et Sport | 6/8 rue Eugène Oudiné, 75634 Paris Cedex 13

www.ac-paris.fr | www.sorbonne.fr | communication.sorbonne@ac-paris.fr

 @academie_paris |  paris.academie |  academie_paris